DONATION

Par M. et Mme ETIEVANT
Au profit de Mrs MORAND, AUPRETRE,
QUEROMES, DOUCET et Mme MARTIN

Du 02 Juillet 2009

Enregistré à SIE VERSAILLES SUD
Le 15/07/2009 Bordereau n°2009/1 188 Case n°2 Ext 5967
Enregistrement 4 118 € Pénalités
Total liquidé quatre mille cent dix-huit euros
Montant reçu quatre mille cent dix-huit euros
L'Agente

Maïté Véronique LEDEZ
Agent des Impôts

RM

L'AN DEUX MILLE NEUF
Le DEUX JUILLET

A **VERSAILLES** (Yvelines), **20 avenue de l'Europe**, au siège de la Société Civile Professionnelle ci-après dénommée,

Maître Frédéric NICOLAS, soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée **"Frédéric NICOLAS et Isabelle POUPON-NICOLAS, notaires associés"**, titulaire d'un Office Notarial,

A reçu le présent acte authentique, contenant **DONATION ENTRE VIFS HORS PART SUCCESSORALE**,
A la requête des personnes ci-après identifiées.

PARTIES A L'ACTE

Ient - Monsieur Claude, Marie Pierre Charles **ETIEVANT**, retraité, et Madame Michèle, Anne Marguerite **GELY**, professeur, son épouse, demeurant ensemble à VERSAILLES (78000), 44, rue Saint Charles,

Nés savoir

- Monsieur à LE MANS (72000), le 9 avril 1931.
- Madame à PARIS (75014), le 10 décembre 1933.

Tous deux de nationalité Française.

Mariés initialement sous le régime de la communauté légale de meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de PARIS (75007), le 24 juin 1957 ; mais ayant adopté le régime de la communauté universelle aux termes d'un changement de régime matrimonial reçu par le notaire soussigné, le 15 septembre 2008.

Il est ici précisé que ce changement de régime matrimonial n'a donné lieu à aucune opposition ainsi qu'il résulte d'un certificat délivré par le notaire soussigné,

NQ FA GD
CPE

le 5 janvier 2009 demeuré joint et annexé aux termes d'un acte de dépôt de pièces reçu par lui, le 7 janvier 2009.

Les personnes identifiées ci-dessus étant dénommées dans le corps du présent acte "Le DONATEUR"

Ilent -

1°)- Monsieur Pascal, François, Jean **MORAND**, Gérant de société, époux de Madame Patricia, Catherine, Anne **GINSBOURGER**, demeurant à PARIS (75016), 20 rue Henri Heine,

Né à BOULOGNE BILLANCOURT (92100), le 17 octobre 1961.

De nationalité Française.

Marié sous le régime légal de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de PARIS (75016), le 28 juin 2007

2°)- Madame Catherine, Michèle **MILLET**, Responsable administratif et financier, épouse de Monsieur Gilles, Claude, Jean **MARTIN**, demeurant à VILLEBON SUR YVETTE (91140), 5 rue de Sion,

Née à PARIS (75015), le 28 septembre 1962.

De nationalité Française.

Mariée sous le régime légal de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de PALAISEAU (91120), le 21 juillet 1990 , ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

3°) Monsieur Fabien, Samuel, Dominique **AUPRETRE**, Chef de projet, époux de Madame Stéphanie, Claire **LEDRU**, demeurant à CHEVILLY LARUE (94550), 2 allée Didier Daurat,

Né à MELLE (79500), le 20 octobre 1975.

De nationalité Française.

Marié sous le régime légal de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LES METAIRIES (16200), le 18 juin 2005 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

4°) Monsieur Nicolas, Armel, Henri, François, Joseph **QUEROMES**, Ingénieur de recherche, célibataire majeur, demeurant à PALAISEAU (91120), 147 rue Marceau.

N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité.

Né à PARIS (75013), le 9 mars 1981.

De nationalité Française.

5°) Monsieur Guillaume, Christian, Albert **DOUCET**, Ingénieur de recherche, célibataire majeur, demeurant à MONTLHERY (91310), 7 Grande rue.

NQ FA CM
CPE GD

N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité.
Né à NANTES (44000), le 22 juin 1981.
De nationalité Française.

Les personnes identifiées ci-dessus étant dénommées dans le corps du présent acte "Le DONATAIRE"

PRESENCE - REPRESENTATION -
Toutes les personnes identifiées ci-dessus sous les vocables "DONATEUR" ou "DONATAIRE" sont présentes.

Les requérants, préalablement à la donation objet des présentes, ont exposé ce qui suit

EXPOSE

CARACTERISTIQUES de la société CETH

Dénomination : Compagnie Européenne des Technologies de l'Hydrogène
Sigle CETH
Forme société à responsabilité limitée
Objet
- la conduite de contrats de recherche et de développement ainsi que la construction, l'industrialisation et la commercialisation de procédés et d'appareils de production et d'utilisation de l'hydrogène.
- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes les opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements , la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée 99 ans à compter de son immatriculation au registre de commerce et des sociétés.
Capital social 28.112€ divisé en 2.500 parts sociales de 15,24€.
Parts sociales
Les parts sociales sont attribuées comme suit

Monsieur Claude ETIEVANT	1.990 parts
Mademoiselle Catherine ETIEVANT	135 parts
Monsieur Arnaud DESCHAMPS	125 parts
Monsieur Christophe PUYENCHET	125 parts
Monsieur Eric GERNOT	125 parts
Total .	2.500 parts

NQ FA
CPE GD

Cession et transmission des parts sociales

L'article 14 des statuts relatifs à la cession des parts sociales est ci-après littéralement rapporté :

"Toute cession de parts doit être constatées par un acte notarié ou sous seings privés.

Pour être opposable à la société, elle doit lui être signifiée par exploit d'huissier ou être acceptée par elle dans un acte notarié. La signification peut être remplacée par le dépôt d'un original de l'acte de cession au siège social contre remise par le gérant d'une attestation de ce dépôt.

Pour être opposable aux tiers, elle doit en outre avoir été déposée au greffe, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants de ceux-ci, même si le conjoint, ascendant ou descendant n'est pas associé.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des tiers non associés et quel que soit leur degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Lorsque la société comporte plus d'un associé, le projet de cession est notifié à la société et à chacun des associés par acte d'huissier ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Dans le délai de huit jours à compter de cette notification, la gérance doit convoquer l'assemblée des associés pour qu'elle délibère sur le projet de cession des parts sociales ou consulter les associés par écrit sur ledit projet. La décision de la société, qui n'a pas à être motivée, est notifiée par la gérance au cédant par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Si la société n'a pas fait connaître sa décision dans le délai de trois mois à compter de la dernière des notifications prévues au présent alinéa le consentement à la cession est réputé acquis.

Si la société a refusé de consentir à la cession, le cédant peut, dans les huit jours de la notification de refus qui lui est faite, signifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception qu'il renonce à son projet de cession.

A défaut de renonciation de sa part les associés sont tenus, dans le délai de trois mois à compter du refus d'agrément, d'acquérir ou de faire acquérir les parts à un prix fixé à dire d'expert dans les conditions prévues à l'articles 1843-4 du Code civil. A la demande du gérant, ce délai peut être prolongé une seule fois par ordonnance du président du tribunal de commerce statuant sur requête.

La société peut également, avec le consentement de l'associé cédant, décider, dans le même délai, de racheter les parts au prix déterminé dans les conditions prévues ci-dessus et de réduire son capital du montant de la valeur nominale des parts du cédant. Un délai de paiement, qui ne saurait excéder deux ans, peut, sur justification, être accordé à la société par le Président du Tribunal de commerce, statuant par ordonnance de référé. Les sommes dues portent intérêt au taux légal.

Si à l'expiration du délai imparti, aucune des solutions prévues n'est intervenue, l'associé peut réaliser la cession initialement projetée, si toutefois il

NQ FA CG
CLE GD

détient ses parts depuis au moins deux ans ou en a reçu la propriété par succession, liquidation de communauté de biens entre époux ou donation de son conjoint, d'un ascendant ou descendant, l'associé qui ne remplit aucune des conditions preste propriétaire de ses parts.

Les parts sont librement transmissibles par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

Pour l'exercice de leurs droits d'associés, les héritiers ou ayants-droit, qu'ils soient ou non soumis à agrément, doivent justifier de leur identité et de leur qualité héréditaire auprès de la gérance qui peut toujours exiger la production d'expéditions ou d'extraits de tous actes notariés établissant cette qualité."

Siège social Innov'valley Entreprises - Bâtiment DO - Route de Nozay - 91460 MARCOUSSIS

Gérants .
Monsieur Claude ETIEVANT
Monsieur Pascal MORAND

Immatriculation RCS EVRY B 413 598 558

Assemblée générale du 24 juin 2009

Le 24 juin 2009, les associés de la société CETH se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle.

Cette assemblée ayant notamment approuvé les comptes annuels arrêtés le 31 décembre 2008 a adopté la résolution suivante littéralement rapportée

"*CINQUIEME RESOLUTION*

L'assemblée générale, après avoir entendu les explications données en séance par Monsieur Claude ETIEVANT, sur des projets de cessions de parts sociales permettant de recomposer le capital de la société décide d'autoriser ces cessions et d'agréer en qualité de nouveaux associés à compter du jour où les cessions seront signifiées à la société ou du jour du dépôt d'un original des actes de cessions au siège de la société

D'une part, aux enfants de Monsieur Claude ETIEVANT
- Monsieur Dominique ETIEVANT
- Monsieur Pascal ETIEVANT
- Mademoiselle Laure ETIEVANT

Et ce à parts égales de telle manière qu'ils se retrouvent à égalité de détention avec leur sœur Catherine ETIEVANT

D'autre part, aux salariés de CETH
- Monsieur Fabien AUPRETRE
- Monsieur Guillaume DOUCET
- Madame Catherine MARTIN

NQ FA
CPE GD
CM

- Monsieur Pascal MORAND
- Monsieur Nicolas QUEROMES."

Un exemplaire du procès-verbal de ladite assemblée demeurera joint et annexé aux présentes après mention.

Cet exposé terminé, il est passé à la donation objet des présentes.

DONATION

Le DONATEUR fait donation entre vifs à titre d'avancement de part successorale et par imputation sur sa succession future

Au DONATAIRE, ici présent et qui accepte expressément,

Des parts de ladite société "COMPAGNIE EUROPEENNE DES TECHNOLOGIES DE L'HYDROGENE", savoir

1°) - **A Monsieur Pascal MORAND**

QUATRE CENT CINQUANTE (450) parts, d'une valeur unitaire de 45,89€, soit ensemble VINGT MILLE SIX CENT CINQUANTE euros CINQUANTE cents (20.650,50€).

2°) - **A Madame Catherine MARTIN née MILLET**

CENT CINQUANTE CINQ (155) parts, d'une valeur unitaire de 45,89€, soit ensemble · SEPT MILLE CENT DOUZE euros QUATRE VINGT QUINZE cents (7.112,95€).

3°) - **A Monsieur Fabien AUPRETRE**

CENT VINGT CINQ (125) parts, d'une valeur unitaire de 45,89€, soit ensemble CINQ MILLE SEPT CENT TRENTE SIX euros VINGT CINQ cents (5.736,25€).

4°) - **A Monsieur Nicolas QUEROMES**

CINQUANTE (50) parts, d'une valeur unitaire de 45,89€, soit ensemble DEUX MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT QUATORZE euros CINQUANTE cents (2.294,50€).

5°) - **A Monsieur Guillaume DOUCET**

SOIXANTE QUINZE (75) parts, d'une valeur unitaire de 45,89€, soit ensemble TROIS MILLE QUATRE CENT QUARANTE ET UN euros SOIXANTE QUINZE cents (3.441,75€).

ORIGINE DE PROPRIETE

Les parts sociales objet de la présente donation dépendent de la communauté existant entre Monsieur et Madame Claude ETIEVANT pour avoir

NQ FA

été attribuées à Monsieur Claude ETIEVANT, aux termes des statuts de ladite société, lors de sa constitution, en rémunération de son apport en numéraire.

PROPRIETE - JOUISSANCE

LE DONATAIRE aura la propriété des parts à compter de ce jour et jouira de toutes les prérogatives et assumera toutes les obligations attachées à sa qualité d'associé, conformément à la loi et aux statuts.

Il aura seul droit aux bénéfices afférents aux parts donnés qui seront répartis à compter de ce jour.

CHARGES ET CONDITIONS GENERALES

La présente donation est faite sous les charges et conditions ordinaires et de droit.

DECLARATIONS D'ETAT CIVIL et AUTRES

Le DONATEUR et le DONATAIRE confirment les énonciations figurant en tête du présent acte relatives à leur état civil, leur statut matrimonial, la conclusion ou non d'un pacte civil de solidarité et leur résidence.

Ils déclarent, en outre

- être de nationalité française, avoir la qualité de résident en France au sens de la réglementation actuelle des changes;
- n'être pas et n'avoir jamais été en état de faillite, cessation de paiement, de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou de surendettement des particuliers;
- qu'ils ne sont pas placés sous l'un des régimes de protection des incapables majeurs ou sous une mesure ou procédure faisant obstacle à la libre gestion de leur patrimoine et à la libre disposition de leurs biens.

En outre, le DONATEUR et les gérants déclarent

que les parts objet des présentes sont libres de tout nantissement et ne font l'objet d'aucune procédure faisant obstacle à la présente donation.

ENREGISTREMENT

Les parties déclarent que

- que le présent acte sera soumis à la formalité de l'enregistrement,
- qu'elles entendent bénéficier pour l'enregistrement du présent acte de donation des abattements prévus par la loi.

DONATIONS ANTERIEURES

Le DONATEUR déclare n'avoir consenti avant ce jour aucune donation au DONATAIRE à quelque titre et sous quelque forme que ce soit dans les six dernières années.

EXONERATION PARTIELLE

Les parties déclarent ici

NQ FA
CPE GD

- que le DONATEUR détient depuis au moins deux ans, plus de 34% des droits financiers et des droits de vote attachés aux titres émis par la société CETH,

- que Monsieur Claude ETIEVANT exerce depuis plus de deux ans dans ladite société, l'une des fonctions de direction énumérées au 1° de l'article 885 O bis du Code général des impôts.

- que le DONATAIRE peut par conséquent se prévaloir d'un engagement collectif de conservation de titres "réputés acquis" en application de l'article 787 B, b. 3ème alinéa, du Code général des impôts,

- que le DONATAIRE entend bénéficier pour cette donation des abattements et réductions prévus par la loi et notamment de la réduction de base imposable en application de l'article 787 B du Code général des impôts.

A cet effet, chacun des donataires prend en ce qui le concerne et pour ses ayants cause à titre gratuit l'engagement individuel de conservation des parts reçues par donation pour une durée de quatre années à compter de ce jour.

CALCUL DES DROITS

1°) - Monsieur MORAND

Parts données	20.650,50
Exonération de 75% de leur valeur, soit	15.487,87
Reste taxable	5.162,62
60% s/ 5.163 =	3.098,00
Réduction 30%, soit	- 929,40
	2.168,60

Arrondi à 2.169€.

2°) - Madame MARTIN née MILLET

Parts données	7.112,95
Exonération de 75% de leur valeur, soit	-5.334,71
Reste taxable	1.778,23
60% s/ 1 778 =	1.067
Réduction 30%, soit	- 320,10
	746,90

Arrondi à 747€.

3°) - Monsieur Fabien AUPRETRE

Parts données	5.736,25
Exonération de 75% de leur valeur, soit	-4.302,18
Reste taxable	1.434,06

NQ FA
CPE GD

60% s/ 1.434 =	860
Réduction 30%, soit	- 258
	602,00€

4°) - Monsieur Nicolas QUEROMES

Parts données	2.294,50
Exonération de 75% de leur valeur, soit	-1.720,87
Reste taxable	573,63
60% s/ 574 =	344
Réduction 30%, soit	- 103,20
	240,80€

Arrondi à 241€.

5°) - Monsieur Guillaume DOUCET

Parts données	3.441,75
Exonération de 75% de leur valeur, soit	-2.581,31
Reste taxable	860,44
60% s/ 860 =	516
Réduction 30%, soit	- 154,80
	361,20€

Arrondi à 361€.

FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires du présent acte et ceux qui en seront la suite et la conséquence seront supportés par les DONATAIRES en fonction de leurs droits.

PUBLICATION

Le présent acte sera déposé au greffe du tribunal de commerce auprès duquel la société est immatriculée, tous pouvoirs étant donnés à tout porteur d'expéditions du présent acte en vue de l'accomplissement de cette formalité.

DISPENSE DE SIGNIFICATION

Messieurs Claude ETIEVANT et Pascal MORAND déclarent ici en leur qualité de cogérants de ladite société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil, accepter la présente cession en vue de son opposabilité à la société et, par conséquent dispenser les parties de la signification par acte d'huissier et plus généralement des formalités imposées par l'article 14 des statuts.

NQ FA.

POUVOIRS

Les parties, agissant dans un intérêt commun, donnent tous pouvoirs à tous clercs ou employés de l'Office Notarial désigné en tête du présent acte, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs du présent acte, pour mettre celles-ci en concordance avec les statuts, les documents d'état civil et autres.

ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution du présent acte, les parties font élection de domicile en l'étude du notaire soussigné.

DONT ACTE sur 9 [illegible] pages.

Fait et passé au siège de l'office notarial dénommé en tête du présent acte.
A la date sus indiquée.
Et, après lecture faite, les parties ont signé avec le notaire.

Les parties approuvent
- Renvois : zéro
- Mots rayés nuls : zéro
- Chiffres rayés nuls : zéro
- Lignes entières rayées nulles : zéro
- Barres tirées dans les blancs : zéro

CLE FA NQ GD

CPE

Annexé à un acte reçu par le
Notaire associé soussigné,
le 2 Juillet 2009

CETH
Société à Responsabilité Limitée au capital de 38 112,25 euros
Siège Social : Innov' Valley Entreprises - Bâtiment DO - Route de Nozay
91460 MARCOUSSIS
R.C.S. EVRY : B 413 598 558

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE du 24 juin 2009

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre juin, à 17 heures, les associés de CETH, société à responsabilité limitée au capital de 38 112 euros, divisé en 2500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, à Innov' Valley Entreprises - Bâtiment DO - Route de Nozay - 91460 MARCOUSSIS, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Claude ETIEVANT	1 990 parts
Monsieur Arnaud DESCHAMPS	125 parts
Monsieur Christophe PUYENCHET	125 parts
Monsieur Eric GERNOT	125 parts
Total	2 365 parts

Est absente et excusée :

Mademoiselle Catherine ETIEVANT	135 parts

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Claude ETIEVANT, cogérant, en présence de Monsieur Pascal MORAND, cogérant, nommé par décision unanime des associés du 18 juin 2009.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce, et décision à cet égard,
- Approbation de la rémunération du gérant,
- Agréments de nouveaux associés,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008,
- le rapport de gestion établi par la gérance,

CP EG
GG AD

- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2008, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, elle constate qu'il n'existe aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit code.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de 232 634,54 euros de l'exercice de la manière suivante

Report à nouveau - 232 634,54 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à 114 737,63 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce et statuant sur ce rapport, approuve ledit rapport.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

CIÉ CP AD EGa

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale rappelle que Monsieur ETIEVANT n'a perçu aucune rémunération pour ses fonctions de gérant au cours de l'exercice.

Il a droit, en outre, au remboursement, sur justification, de ses frais de déplacement et de représentation.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu les explications données en séance par Monsieur Claude ETIEVANT, sur des projets de cessions de parts sociales permettant de recomposer le capital de la société décide d'autoriser ces cessions et d'agréer en qualité de nouveaux associés à compter du jour où les cessions seront signifiées à la société ou du jour du dépôt d'un original des actes de cessions au siège de la société

D'une part, aux enfants de Monsieur Claude ETIEVANT

- Monsieur Dominique ETIEVANT
- Monsieur Pascal ETIEVANT
- Mademoiselle Laure ETIEVANT

Et ce à parts égales de telle manière qu'ils se retrouvent à égalité de détention avec leur sœur Catherine ETIEVANT.

D'autre part, aux salariés de CETH :

- Monsieur Fabien AUPRETRE
- Monsieur Guillaume DOUCET
- Madame Catherine MARTIN
- Monsieur Pascal MORAND
- Monsieur Nicolas QUEROMES

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

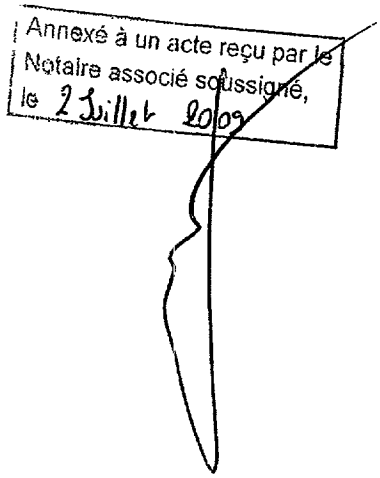
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

* * *
* *
*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

CIE CP EG



CETH

Innov' Valley Entreprise
Bât. D0 Route de Nozay
91461 MARCOUSSIS Cedex

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

TABOULET Philippe
Expert Comptable

AUDIT REVISION CONSEIL
28 RUE JEAN ROSTAND
PARC CLUB ORSAY UNIVERSITE
91893 ORSAY CEDEX
01 69 35 57 10

GD NQ PA

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12
Immobilisations	61 130.57	29 507.78
Stocks et en cours	77 935.00	99 570.83
Créances	322 228.34	457 886.52
Disponibilités	51 941.23	156 780.98
Comptes de régularisation		1 324.00
TOTAL DE L'ACTIF	513 235.14	745 070.11
Capitaux propres	114 737.63	347 372.17
(Dont résultat)	232 634.54-	256 347.18
Provisions risques et charges		
Dettes financières	148 031.41	119 378.42
Dettes d'exploitation	250 466.10	278 319.52
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	513 235.14	745 070.11

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12
Ventes de marchandises		
Production de l'exercice	412 786.24	282 388.79
Marge commerciale	937.40-	523.40-
% CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production	148 610.49	141 730.73
% CA Production exercice	36.00	50.19
Marge brute globale	147 673.09	141 207.33
% CA	35.77	50.00
Valeur ajoutée	129 501.06-	143 979.07-
% CA	31.37-	50.99-
Excédent brut d'exploitation	161 393.62-	146 038.63
% CA	39.10-	51.72
Résultat courant	201 804.26-	140 846.18
% CA	48.89-	49.88
Résultat net	232 634.54-	256 347.18
% CA	56.36-	90.78

RATIOS	Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)	33.50	370.68
Crédit moyen client (en nombre de jours)	56.08	43.80
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	110.93	137.37
Solvabilité à court terme	0.94	1.55
Autonomie financière	0.29	0.87

GDNQ

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

BILAN AU 31/12/2008

ACTIF

	Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart %	
Immob.incorporelles nettes				
Immob.corporelles nettes	49 291.71	17 668.92	178.97	
Immob.financières	11 838.86	11 838.86		
ACTIF IMMOBILISE	61 130.57	29 507.78	107.17	↗
Stock matières, marchandises	17 560.00	99 570.83	82.36-	
Produits finis				
Travaux en cours	60 375.00			
STOCKS ET EN COURS	77 935.00	99 570.83	21.73-	↘
Avances fournisseurs	1 753.36	1 331.00	31.73	
Créances clients	55 833.21	34 357.09	62.51	
Autres créances	264 641.77	422 198.43	37.32-	
Comptes de régularisation		1 324.00	100.00-	
VALEURS REALISABLES	322 228.34	459 210.52	29.83-	↘
Disponibilités	51 941.23	156 780.98	66.87-	
ACTIF CIRCULANT	452 104.57	715 562.33	36.82-	↘
TOTAL GENERAL	513 235.14	745 070.11	31.12-	↘

PASSIF

	Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart %	
Capital	38 112.25	38 112.25		
Résultat de l'exercice	232 634.54-	256 347.18	190.75-	
Prélèvements, distributions				
Autres fonds propres	309 259.92	52 912.74	484.47	
FONDS PROPRES	114 737.63	347 372.17	66.97-	↘
Provisions réglementées				
Prov.risques et charges				
Subventions				
Emprunts à plus d'un an				
DETTES LONG TERME				→
CAPITAUX STABLES	114 737.63	347 372.17	66.97-	↘
Emprunts à court terme	40 026.00	54 026.00	25.91-	
Avances clients				
Dettes fournisseurs	163 145.92	177 078.42	7.87-	
Dettes fiscales et sociales	87 320.18	101 241.10	13.75-	
Autres dettes	108 005.41	65 352.42	65.27	
Comptes de régularisation				
Concours bancaires				
DETTES COURT TERME	398 497.51	397 697.94	0.20	→
TOTAL GENERAL	513 235.14	745 070.11	31.12-	↘

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 31/12/2008	Exercice N-1 31/12/2007	Ecart
Rotation des stocks	33.50	370.68	337.17-
Délai de paiement clients	56.08	43.80	12.28
Délai de paiement fournisseurs	110.93	137.37	26.44-
Fonds de roulement en jours	65.19	405.23	340.03-
Utilisation du fonds de roulement	65.19	405.23	340.03-
Trésorerie en jours	63.17	199.87	136.70-
Prélèvements / résultat			

GD NQ PA
01

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2008 12			Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	7 797.76	7 797.76				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	156 406.18	107 534.38	48 871.80	16 464.03	32 407.77	196.84
	Autres immobilisations corporelles	17 822.72	17 402.81	419.91	1 204.89	784.98-	65.15-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	11 838.86		11 838.86	11 838.86		
	TOTAL II	193 865.52	132 734.95	61 130.57	29 507.78	31 622.79	107.17
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	17 560.00		17 560.00	99 570.83	82 010.83-	82.36-
	En-cours de production de biens	60 375.00		60 375.00		60 375.00	
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 331.00	1 331.00-	100.00-
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	55 833.21		55 833.21	34 357.09	21 476.12	62.51
	Autres créances	266 395.13		266 395.13	422 198.43	155 803.30-	36.90-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	51 941.23		51 941.23	156 780.98	104 839.75-	66.87-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)				1 324.00	1 324.00-	100.00-
	TOTAL III	452 104.57		452 104.57	715 562.33	263 457.76-	36.82-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	645 970.09	132 734.95	513 235.14	745 070.11	231 834.97-	31.12-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

GD NQ FA
CM

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé 38 112)	38 112.25	38 112.25		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	3 811.23	3 811.23		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	305 448.69	49 101.51	256 347.18	522.08
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	232 634.54-	256 347.18	488 981.72-	190.75-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	114 737.63	247 372.17	232 634.54-	65.97-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées	40 026.00	54 026.00	14 000.00-	25.91-
	TOTAL II	40 026.00	54 026.00	14 000.00-	25.91-
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	108 005.41	65 352.42	42 652.99	65.27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 145.92	177 078.42	13 932.50-	7.87-
	Dettes fiscales et sociales	87 320.18	101 241.10	13 920.92-	13.75-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	358 471.51	343 671.94	14 799.57	4.31
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	512 235.14	745 070.11	231 834.97-	31.12
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	358 471.51	343 671.94		

GD NQ FA
CM

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2008 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2007 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens	167 563.70		167 563.70	259 790.07	92 226.37-	35.50-
Production vendue de Services	101 412.00	27 043.25	128 455.25	22 598.72	105 856.53	468.42
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	268 975.70	27 043.25	296 018.95	282 388.79	13 630.16	4.83
Production stockée			60 375.00		60 375.00	
Production immobilisée			56 392.29		56 392.29	
Subventions d'exploitation			386 353.64	669 849.24	283 495.60-	42.32-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			6 333.87	17 097.23	10 763.36-	62.95-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			805 473.75	969 335.26	163 861.51-	16.90-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises			937.40	523.40	414.00	79.10
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			105 732.20	133 858.85	28 126.65-	21.01-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			82 010.83	37 679.54-	119 690.37	317.65
Autres achats et charges externes *			353 606.87	329 665.15	23 941.72	7.26
Impôts, taxes et versements assimilés			13 497.04	12 007.65	1 489.39	12.40
Salaires et traitements			290 425.77	262 478.23	27 947.54	10.65
Charges sociales			114 323.39	105 345.66	8 977.73	8.52
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations dotations aux amortissements			40 228.77	15 699.81	24 528.96	156.24
Sur immobilisations dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			5 705.15	6 456.12	750.97-	11.63-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			1 006 467.42	828 355.03	178 112.39	21.50
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			200 993.67-	140 979.77	341 973.44	242.57
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

GD NQ PA
CM

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	94.59	98.01	3.42-	3.49-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	94.59	98.01	3.42-	3.49-
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change	905.18	231.76	673.42	290.57
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	905.18	231.76	673.42	290.57
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	810.59-	133.75-	676.84-	506.05-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	201 804.26-	146 846.18	342 650.44-	233.38-
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 788.56		3 788.56	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 040.89		22 040.89	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	25 829.45		25 829.45	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 511.73		3 511.73	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	3 511.73		3 511.73	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	22 317.72		22 317.72	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	53 148.00	115 501.00-	168 649.00	146.02
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	831 357.79	969 443.27	138 085.48-	14.24
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 082 032.33	713 186.03	368 846.30	51.72
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	250 674.54-	256 257.24	506 931.78	197.82

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 BREVET	7 317.55	7 317.55		
20510000 LOGICIELS	480.21	480.21		
28050000 AMORTISS.BREVETS	7 317.55-	7 317.55-		
28051000 AMORTISS. LOGICIEL	480.21-	480.21-		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	48 871.80	16 464.03	32 407.77	196.84
21540000 MATERIEL DE RECHERCHE	147 906.18	72 542.89	75 363.29	103.89
21540100 PROTOTYPE	8 500.00	13 782.00	5 282.00-	38.33-
28154000 AMORTISS.MAT.DE RECHERCHE	101 860.13-	65 254.56-	36 605.57-	56.10-
28154100 AMORT PROTOTYPE	5 674.25-	4 606.30-	1 067.95-	23.18-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	419.91	1 204.89	784.98-	65.15-
21830000 MATERIEL DE BUREAU	17 822.72	17 822.72		
28183000 AMORTISS.MAT DE BUREAU	17 402.81-	16 617.83-	784.98-	4.72-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 838.86	11 838.86		
27510000 DEPOT LOCAUX MARCOUSSIS	11 838.86	11 838.86		
TOTAL II	61 130.57	29 507.78	31 622.79	107.17
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	17 560.00	99 570.83	82 010.83-	82.36-
31100000 STOCK PRODUITS	17 560.00	99 570.83	82 010.83-	82.36-
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	60 375.00		60 375.00	
33100000 PRODUCTION EN COURS	60 375.00		60 375.00	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		1 331.00	1 331.00-	100.00-
40910000 ACOMPTES VERSES S/ CDE		1 331.00	1 331.00-	100.00-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	55 833.21	34 357.09	21 476.12	62.51
41100000 CLIENTS	48 992.99	34 357.09	14 635.90	42.60
41810000 CLIENTS F.A.E.	6 840.22		6 840.22	
AUTRES CREANCES	266 395.13	422 198.43	155 803.30-	36.90-
40980000 FOURN AVOIR A RECEVOIR	1 753.36		1 753.36	
42810300 NDF PUYENCHET	165.97		165.97	
44100100 SUBV. DEPEM'HP		85 407.32	85 407.32-	100.00-
44100200 SUBV. APH		171 147.02	171 147.02-	100.00-
44100400 SUBV. BIOSTAR2	82 453.90	22 557.45	59 896.45	265.53
44100500 SUBVENTION ANR EOLHY	15 128.04		15 128.04	
44190000 AVANCE S/ SUBV GENHYPEM	57 951.16		57 951.16	
44400100 CREDIT IMPOT APPRENTISSAG	1 600.00	400.00	1 200.00	300.00
44430200 C.I.RECHERCHE 2004		3 043.00	3 043.00-	100.00-
44430300 C.I.RECHERCHE 2005	2 868.00	38.00	2 830.00	NS
44430400 C.RECHERCHE 2007	60 353.00	117 931.00	57 578.00-	48.82-
44566000 TVA DEDUCTIBLE	6 998.85	5 057.74	1 941.11	38.38
44583000 REMBT TVA DEMANDE	21 260.00	13 855.00	7 405.00	53.45
44586000 TVA/ FACT.N.PARVENUES	5 722.85	2 761.90	2 960.95	107.21
44870000 ETAT,SUBVENTION A RECEV.	10 140.00		10 140.00	
DISPONIBILITES	51 941.23	156 780.98	104 839.75	66.87
51210000 SOCIETE GENERALE	51 908.04	153 980.86	102 072.82-	66.29-
51210200 UBP		2 311.50	2 311.50-	100.00-
53000000 CAISSE	33.19	488.62	455.43-	93.21-

GDNQ FA
CM

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 324.00	1 324.00-	100.00-
48600300 CCA ASSURANCES		1 324.00	1 324.00-	100.00-
TOTAL III	1 452 104.57	715 562.43	263 457.76	36.82
TOTAL GENERAL	1 513 235.14	745 070.11	231 834.97	31.12

GDNQ FA
CM

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	38 112.25	38 112.25		
10130000 CAPITAL SOCIAL	38 112.25	38 112.25		
RESERVE LEGALE	3 811.23	3 811.23		
10610000 RESERVE LEGALE	3 811.23	3 811.23		
REPORT A NOUVEAU	305 448.69	49 101.51	256 347.18	522.08
11900000 REPORT A NOUVEAU	305 448.69	49 101.51	256 347.18	522.08
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	232 634.54-	256 347.18	488 981.72-	190.75-
TOTAL I	114 737.63	347 372.17	232 634.54-	66.97-
AVANCES CONDITIONNEES	40 026.00	54 026.00	14 000.00-	25.91-
16740000 AIDE REMBT ANVAR PAJON	22 000.00	21 000.00	1 000.00	4.76
16740100 AIDE REMBT ANVAR ELEC.SPE	18 026.00	33 026.00	15 000.00-	45.42-
TOTAL II	40 026.00	54 026.00	14 000.00-	25.91-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	108 005.41	65 352.42	42 652.99	65.27
45510000 C/CT MR ETIEVANT	108 005.41	65 352.42	42 652.99	65.27
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	163 145.92	177 078.42	13 932.50-	7.87-
40100000 FOURNISSEURS	130 373.13	160 224.20	29 851.07-	18.63-
40810000 FNP PETIT EQP/CONSO	28 921.67	13 625.22	15 296.45	112.27
40810600 FNP HONORAIRES	3 851.12	3 229.00	622.12	19.27
DETTES FISCALES ET SOCIALES	87 320.18	101 241.10	13 920.92-	13.75-
42810100 NDF DESCHAMPS	357.76		357.76	
42810800 AUPRETRE	32.44		32.44	
42811600 NDF C.DECAUX	235.74		235.74	
42811700 NDF QUEROMES	503.08		503.08	
42820000 PROVISION CONGES PAYES	25 738.00	19 334.00	6 404.00	33.12
43100000 URSSAF	28 302.00	25 375.00	2 927.00	11.53
43731000 IREC & CAPIMMEC	8 013.63	7 970.96	42.67	0.54
43733000 URPIMMEC	1 253.43	1 160.75	92.68	7.98
43740000 ASSEDIC	4 261.00	4 390.00	129.00-	2.94-
43860000 CHARGES SOCIALES/CP	10 810.00	8 120.00	2 690.00	33.13
44190000 AVANCE S/ SUBV GENHYPEM		31 445.71	31 445.71-	100.00-
44860100 PROV TAXE APPRENTISSAGE	1 842.00	1 707.00	135.00	7.91
44860200 PROV FORMATION CONTINUE	1 889.10	1 737.68	151.42	8.71
44860300 PROV TAXE PROFESSIONNELLE	4 082.00		4 082.00	
TOTAL IV	359 471.67	345 674.94	14 796.73	4.31
TOTAL GENERAL	513 235.14	745 073.11	231 834.03	31.12

GD NQ FA
CH

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	167 563.70	259 790.07	92 226.37-	35.50-
70100000 VENTES PRODUITS	166 342.70	259 598.29	93 255.59-	35.92-
70108000 VENTES PDTS EXPORT	1 221.00	191.78	1 029.22	536.67
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	128 455.25	22 598.72	105 856.53	468.42
70500000 PRESTATIONS D'ETUDES	87 773.00		87 773.00	
70610000 PREST° SERVICES 19.6%	12 639.00	16 067.59	3 428.59-	21.34-
70880000 PREST ANNEXE 19.6%	1 000.00	6 531.13	5 531.13-	84.69-
70882000 REFACTURATION	27 043.25		27 043.25	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	296 018.95	282 388.79	13 630.16	4.83
PRODUCTION STOCKEE	60 375.00		60 375.00	
71330000 VARIATION EN COURS PRODUCTION	60 375.00		60 375.00	
PRODUCTION IMMOBILISEE	56 392.29		56 392.29	
72200000 PRODUCTION IMMOBILISEE	56 392.29		56 392.29	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	386 353.64	669 849.24	283 495.60-	42.32-
74000000 SUBV. BIOSTAR		26 347.04	26 347.04-	100.00-
74000100 SUBV. NATURALHY		3 371.00	3 371.00-	100.00-
74000200 SUBV. GENHYPEM	167 339.15	60 339.28	106 999.87	177.33
74000300 SUBV. DEPEMHP		129 895.56	129 895.56-	100.00-
74000400 SUBV. APH		253 143.53	253 143.53-	100.00-
74000500 SUVENTION QUEROMES	8 065.00	8 065.00		
74000600 SUBV. BIOSTAR2	162 371.45	145 527.45	16 844.00	11.57
74000700 SUBVENTION ANR EOLHY	15 128.04		15 128.04	
74009900 SUBV.GENHYPEM MANAGT		13 160.38	13 160.38-	100.00-
74010000 SUBV.EXPLOIT.REGION	4 410.00	30 000.00	25 590.00-	85.30-
74050000 SUBVENTION ILE DE FRANCE	29 040.00		29 040.00	
AUTRES PRODUITS	6 333.87	17 097.23	10 763.36-	62.95-
75800000 PDTS DIVERS DE GESTION	6 333.87	2 827.22	3 506.65	124.03
75810500 REMBT FORMATION		9 270.01	9 270.01-	100.00-
75821000 PRIX SIEMENS		5 000.00	5 000.00-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	805 473.75	969 335.26	163 861.51-	16.90-
ACHATS DE MARCHANDISES	937.40	523.40	414.00	79.10
60700200 ACHAT PT EQUIPT INTRA	937.40	523.40	414.00	79.10
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	105 732.20	133 858.85	28 126.65-	21.01-
60100000 ACHATS PRODUITS	58 668.55	74 179.15	15 510.60-	20.91-
60100200 ACHATS PDTS INTRACOMM	24 055.36	40 391.60	16 336.24-	40.44-
60100300 ACHATS PRODUITS EXPORT	23 008.29	19 288.10	3 720.19	19.29
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	82 010.83	37 679.54-	119 690.37	317.65
60310000 VARIATION STOCK PRODUITS	82 010.83	37 679.54-	119 690.37	317.65
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	353 606.87	329 665.15	23 941.72	7.26
60400000 SOUS-TRAITANCE/ETUDES	1 361.33	22 038.19	20 676.86-	93.82-
60410000 SOUS-TRAITANCE PROFESS	75 071.39	22 440.56	52 630.83	234.53
60610000 GAZ	9 432.55	10 084.75	652.20-	6.47-
60630500 PT EQUIP/CONSOMM	115 171.23	91 432.42	23 738.81	25.96
60632000 PETITS EQUIPEMENTS	4 187.54		4 187.54	

GD NQ FA
CG

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
60640000	FOURNITURES DE BUREAU	2 156.73	3 596.64	1 439.91-	40.03-
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	36 469.44	32 787.72	3 681.72	11.23
61350000	LOCATIONS DIVERSES	539.11	1 658.97	1 119.86-	67.50-
61400000	CHARGES LOCATIVES	8 230.05	8 245.89	15.84-	0.19-
61600000	ASSURANCES	1 149.26	1 297.09	147.83-	11.40-
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	471.88	323.33	148.55	45.94
62260000	HONORAIRES	12 261.50	8 266.00	3 995.50	48.34
62260100	HONORAIRES BREVET	25 533.00	33 523.00	7 990.00-	23.83-
62260300	HONORAIRES JURIDIQUES	1 850.00	3 000.00	1 150.00-	38.33-
62260600	HONORAIRES VERITAS	990.00		990.00	
62270000	FRAIS D'ACTES	140.76	64.31	76.45	118.88
62300000	PUBLICITE	405.30	4 262.54	3 857.24-	90.49-
62330000	CONFERENCES/ANIMATIONS	1 802.33	2 198.97	396.64-	18.04-
62340000	CADEAUX	1 055.00	1 590.41	535.41-	33.66-
62360000	CATALOGUES & IMPRIMES	503.00		503.00	
62410000	TRANSPORT	4 876.58	2 082.00	2 794.58	134.23
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	18 529.48	16 465.83	2 063.65	12.53
62560000	MISSIONS-RECEPTIONS	9 104.72	17 939.01	8 834.29-	49.25-
62600000	AFFRANCHISSEMENT COURRIER	908.62	216.21	692.41	320.25
62620000	TELEPHONE	2 870.18	4 977.34	2 107.16-	42.34-
62700000	FRAIS BANCAIRES	1 836.06	1 749.50	86.56	4.95
62800000	COTISATION	2 000.00	1 500.00	500.00	33.33
62810100	FRAIS GESTION GENHYPEM		10 664.87	10 664.87-	100.00-
62811000	FRAIS ADEME DECAUX	14 699.83	11 641.78	3 058.05	26.27
62840000	FORMATION DU PERSONNEL		15 617.82	15 617.82-	100.00-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		13 497.04	12 007.65	1 489.39	12.40
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	1 842.00	1 707.00	135.00	7.91
63130000	FORMATION CONTINUE	1 597.04	1 467.02	130.02	8.86
63511000	TAXE PROFESSIONNELLE	4 082.00	791.00	3 291.00	416.06
63540000	FRAIS ENREGIST-TIMBRES		508.63	508.63-	100.00-
63700000	TAXES OFFICIELLES BREVETS	5 976.00	7 534.00	1 558.00-	20.68-
SALAIRES ET TRAITEMENTS		290 425.77	262 478.23	27 947.54	10.65
64110000	SALAIRES BRUTS	274 273.28	257 590.91	16 682.37	6.48
64120000	CONGES PAYES	6 404.00	4 368.00	2 036.00	46.61
64130000	INDEMNITES STAGE	7 805.18	250.00	7 555.18	NS
64140000	INDEMNITES TRANSPORT	1 943.31	269.32	1 673.99	621.56
CHARGES SOCIALES		114 323.39	105 345.66	8 977.73	8.52
64510000	URSSAF	75 404.84	70 147.36	5 257.48	7.49
64531000	IREC		12 618.61	12 618.61-	100.00-
64532000	CAPIMMEC	19 813.72	5 384.46	14 429.26	267.98
64533000	URPIMMEC	5 003.69	4 414.10	589.59	13.36
64540000	ASSEDIC	10 893.14	10 420.13	473.01	4.54
64700000	CS/CONGES PAYES	2 690.00	1 834.00	856.00	46.67
64720000	MEDECINE DU TAVAIL	518.00	527.00	9.00-	1.71-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		40 228.77	15 699.81	24 528.96	156.24
68110000	DOTATION AUX AMORT.	40 228.77	15 699.81	24 528.96	156.24
AUTRES CHARGES		5 705.15	6 456.12	750.97-	11.63
65160000	DROITS D'AUTEUR		6 400.00	6 400.00-	100.00-
65440000	PERTES/CREANCES IRRECOUVRABLES	5 700.00		5 700.00	
65800000	CHARGES DIV DE GESTION	5.15	56.12	50.97-	90.82-

GD NQ f6
CG

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 006 467.42	828 355.33	178 112.09	21.50
RESULTAT D'EXPLOITATION	200 993.17-	140 979.93	341 973.10-	242.57
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	94.59	98.01	3.42-	3.49-
76600000 GAIN DE CHANGE	94.59	98.01	3.42-	3.49-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	94.59	98.01	3.42-	3.49-
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	905.18	231.76	673.42	290.57
66600000 PERTE DE CHANGE	905.18	231.76	673.42	290.57
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	905.18	231.76	673.42	290.57
RESULTAT FINANCIER	810.59-	133.75	676.84-	506.05-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	201 804.26-	140 846.18	342 650.44-	243.28-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	3 788.56		3 788.56	
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 730.00		1 730.00	
77200000 PRODUITS S/ EXERC. ANTER.	2 058.56		2 058.56	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	22 040.89		22 040.89	
77520000 PCEA CORPORELLES	22 040.89		22 040.89	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 829.45		25 829.45	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 511.73		3 511.73	
67520000 VNC E.A.CORPORELLES CEDES	3 511.73		3 511.73	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 511.73		3 511.73	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	22 317.72		22 317.72	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	53 148.00	115 501.00-	168 649.00	146.02
69500000 IFA		1 575.00-	1 575.00	100.00
69500100 IMPOT SOCIETES		4 405.00	4 405.00-	100.00-
69900300 CREDIT IMPOT RECHERCHE	54 748.00	117 931.00-	172 679.00	146.42
69910000 CREDIT IMP.APPRENTISSAGE	1 600.00-	400.00-	1 200.00-	300.00-
TOTAL DES PRODUITS	831 397.79	569 483.27	138 035.48	14.24
TOTAL DES CHARGES	1 064 032.59	713 685.09	350 946.24	49.52
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	232 634.80-	144 201.82	488 981.72-	120.75

GD NQ FA

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 513 235.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 296 018.95 Euros et dégageant un déficit de 232 634.54- Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)
(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Crédit impôt recherche .

CETH, au cours de l'année 2008 a maintenu son effort de R&D pour finaliser la mise au point d'une gamme d'électrolyseurs sur laquelle elle travaille depuis 5 ans, et n'est pas, pour cette année éligible au CIR. Le montant comptabilisé dans le compte correspond à la régularisation du CIR 2007

Déficit reportable:

Le déficit reportable correspond à la perte fiscale 2008 d'un montant de 179 487 €.

Propriété intellectuelle:

La société a pris l'option d'activer aucune de ses dépenses de recherche ce qui masque la valorisation de son patrimoine intellectuelle, la liste des brevets déposés par CETH est donc ci-jointe.

CETH est une société spécialisée dans le domaine des Energies Renouvelables et la

GD NQ PA
CH

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

Conception-Réalisation d'ECO-Produits industriels pour la génération et la purification d'hydrogène (électrolyseurs, reformeurs).
Créée il y a une dizaine d'années, CETH a développé son savoir-faire sur fonds propres et profité de chaque projet coopératif pour acquérir de nouvelles connaissances, faire grandir ses équipes et son savoir-faire, déposer des brevets. Dans ces brevets et de ce savoir-faire toujours enrichi, CETH a puisé une expertise pour créer des produits très innovants qui ont demandé des années de mise au point et qui font d'elle le leader français du domaine, avec une position forte et reconnue au niveau européen.

Ces cinq dernières années, CETH a entrepris de concevoir et de réaliser, sur fonds propres, une gamme d'électrolyseurs (type PEM) à haut rendement (> 80%) permettant la production d'hydrogène pour des capacités variant de 200l/h à 50 m3/h.
De plus, une étude de plus de trois années et qui vient de s'achever permet de garantir le fonctionnement de ses électrolyseurs sous une alimentation par énergie renouvelable discontinue de type éolienne ou solaire.
Cette gamme d'ECO-produits est officiellement commercialisée au Salon Européen de la Recherche et de l'Innovation de Paris 2009.

L'expertise de CETH sur les systèmes de stockage (réservoirs, hydrures, bouteilles) et les piles à combustibles a permis la mise au point d'un logiciel de contrôle-commande de ses électrolyseurs (type SCADA) permettant d'automatiser la chaîne énergétique complète (Pile à combustible + Electrolyseurs + stockage). Ce logiciel a fait l'objet d'un premier dépôt au CNISF et une nouvelle version plus complète sera déposée en 2009.

Cette expertise a permis à CETH de mettre au point des véhicules à hydrogène et d'être aujourd'hui maître d'œuvre d'un projet de réseau de véhicules (industriels et transports en commun) fonctionnant à l'hydrogène sur une ligne dédiée avec station service.
A titre de démonstrateurs industriels à vocation pédagogique, nous équipons le Palais de la Découverte de Paris, le Teknik Museum de Berlin et le premier lycée français doté de telles installations. Des systèmes d'alimentation hybrides Electriques / Hydrogène / Batterie / SuperCap sont également à l'étude.

CETH a également mis son savoir-faire au service de la réduction de GES (Gaz à Effet de Serre) et notamment des procédés pour la valorisation du CO2 capté et stocké par les industries lourdes.
Depuis 3 ans et pour réduire les rejets polluants issus des moteurs, CETH a conduit des recherches sur les carburants de synthèse ou sur des carburants issus de mélange d'hydrocarbures (Gaz Naturel ou Diesel) avec de l'hydrogène, ce qui améliore la combustion et réduit les rejets polluants.
Les produits de reformage, notamment de BioEthanol sont en cours de test. Prochainement, les systèmes CETH seront utilisés en Europe pour valoriser la biomasse et produire du gaz de synthèse (Biomass To Liquid).
CETH a ECO-produit ne nombreux systèmes et participé à une quinzaine de projets coopératifs en France et en Europe. Nous comptons une dizaine de Grands Comptes pour fidèles clients.

Les années 2009 et 2010 seront des années de recherche d'industriels et de financiers afin de passer aux phases de commercialisation des produits.

GDNQ FA
CM

PROPRIETE INTELLECTUELLE CETH

Réf	Auteurs	Intitulé	Contenu	références dépôts
11	K.POINTET - C.ETIEVANT - F.GAILLARD - D.DE LAPPARENT	Procédé et dispositif pour la production d'hydrogène par oxydation partielle de carburants hydrocarbonés	Oxydation partielle d'un carburant hydrocarboné, suivi d'un watergas shift (pour éliminer le CO). Extraction d'hydrogène par membrane intégrée au réacteur shift.	dépôt France le 07/02/2001 n°0101673 pub 05/12/03 n°2820416 Europe le 04/02/2002 n°027036599 PCT 04/02/02 PTC/FR02/00452 WO 02/062700 exp le 07/08/03
12	K.POINTET - C.ETIEVANT - F.GAILLARD - D.DE LAPPARENT	Procédé et dispositif d'un gaz riche en hydrogène par pyrolyse thermique d'hydrocarbures	Craquage d'hydrocarbures sans catalyseur, en l'absence d'oxygène. Ce procédé ne crée pas de CO2, mais dépose de la suie. Celle-ci est ensuite oxydée pour valoriser l'énergie contenue dans le carbone.	dépôt France le 17/07/2001 n°0109635 pub n°2827591 Europe le 09/07/02 n°027871458 PCT le 09/07/02 PCT/FR02/02400 WO 03/008328 A Canada 109/07/2002 n°2453841
13	K.POINTET - C.ETIEVANT - F.GAILLARD - R.LE CREN - D.DE LAPPARENT	Structures composites de membranes sélectivement perméables à l'hydrogène et processeurs de gaz en faisant l'usage	Concept nouveau de membrane en alliage de palladium sur support en métal fritté pour pallier au problème de longévité de membranes à hydrogène sur support céramique. Cette membrane résiste aux contraintes thermiques.	dépôt France le 19/02/01 n°0102219 pub le 25/04/03 n°2820988 dépôt Etats-Unis le 14/02/02 n°10/468552 dépôt Europe le 14/02/02 n°027048388 PCT le 14/02/02 PCT/FR02/00578 WO 02/066144 dépôt Canada le 14/02/02 n°2436533 dépôt Japon le 14/02/02 n°2002,565598
14	C.PUYENCHET - A.DESCHAMPS	Procédé d'assemblage d'une membrane d'extraction sur un support.	Assemblage, sur un support formé d'au moins 2 pièces usinées, d'une membrane de purification d'un gaz comportant une couche métallique poreuse de support et au moins une couche métallique sélectivement perméable à ce gaz, qui recouvre la couche poreuse de support et s'étend au delà de celle-ci. Cela s'applique plus particulièrement à la purification de gaz tel que l'hydrogène.	dépôt France le 11/08/2003 n° 03 09812 PCT le 05/08/2004 PCT/FR04/02099
15	C. ETIEVANT	Procédé et équipement pour produire de l'hydrogène à partir de l'énergie soleire	procédé pour la production d'hydrogène par une réaction de dissociation de l'eau au moyen de rayonnement solaire dan une chambre de traitement (domaines d'application : spatial et transport)	dépôt France le 26/12/2005 n° 05 13403
16	E.GERNOT - A.DESCHAMPS	Système étagé de production d'hydrogène purifié, à partir d'un mélange gazeux réactionnel comprenant un composé hydrocarboné.	Structure étagée de réacteur à membrane permettant l'optimisation des volumes de réaction et des surfaces d'extraction d'hydrogène par membrane.	dépôt France le 06/08/2004 n° 04 08731 PCT le 28/07/2005 PCT/FR05/01986
20	C. PUYENCHET - F. AUPRETRE	Installation de production d'hydrogène par électrolyse de l'eau	Installation de production d'H2 gazeux par électrolyse de l'eau comprenant un circuit d'alimentation en eau purifiée.	dépôt France le 21/02/08 n° 0800931

Le 11/05/2009

BREVET EN COPROPRIETE AVEC L'UNIVERSITE DE POITIERS				
Réf	Auteurs	Intitulé	Contenu	références dépôts
18	F. AUPRETRE - D. DUPREZ - F. COGNET épouse EPRON	Catalyseur pour la production d'un gaz riche en hydrogène	Catalyseur pour la production d'un gaz riche en hydrogène par réaction d'alcools comportant au moins deux carbones, ce catalyseur comprenant : · un support comprenant au moins un oxyde simple ou mixte à base de cérium, · une phase active déposée sur ledit support comportant au moins un métal des colonnes 8,9,10 de la classification périodique des éléments, elle s'applique à des réactions de vapореformage et/ou d'oxydation partielle d'alcools comportant au moins deux carbones tels que l'éthanol	dépôt France le 20/10/2005 n° 05 10797

BREVET EN COPROPRIETE AVEC L'UNIVERSITE PARIS SUD				
Réf	Auteurs	Intitulé	Contenu	références dépôts
17	UPS - P. MILLET	Procédé d'électrodéposition d'un métal pour l'obtention de cellules à électrodes-électrolyte polymère solide.	Technologie electrode-membrane-electrode Electroless (EMEE) ,Brevet en copropriété avec l'Université d'Orsay. Procédé innovant de réalisation d'ensemble Membrane-Electrode pour les piles à combustible et les électrolyseurs. S'applique à la préparation d'électrolyseurs, à l'électrolyse de l'eau notamment pour l'alimentation en gaz de piles à combustible ou encore à la régénération de cellules usagées in situ.	dépôt France le 20/12/2004 n° 04 13586 PCT le19/12/2005 PCT/FR05/003329 WO2006/067337
19	P.MILLET	Procédé et dispositif pour la caractérisation dynamique de membranes métalliques vis-à-vis de la perméation de l'hydrogène	Brevet en copropriété avec l'université d'Orsay	dépôt France le 09/09/2005 n° 05 09204
22	P. MILLET	Cellule pour électrolyse de l'eau avec électrolyte solide contenant peu ou pas de métaux nobles	Brevet avec droits d'exploitation exclusifs pour CETH	dépôt France le 30/11/07 n° 0708391

BREVET EN COPROPRIETE AVEC FORSCHUNGCENTRUM (Allemagne)				
Réf	Auteurs	Intitulé	Contenu	références dépôts
CETH	CETH/FZK	Hydrogen generation apparatus and method for using same	Process for the production of hydrogen and electrical energy from reforming of bio ethanol. The invention relates to an apparatus and method for generating hydrogen gas by decomposing or reforming a liquid fuel	PCT/US02/12822 WO02/086987

Le 11/05/2009

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 798		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	86 325		75 363
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 823		
TOTAL	104 148		75 363
Prêts, autres immobilisations financières	11 839		
TOTAL	11 839		
TOTAL GENERAL	123 784		75 363

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 798	7 798
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 282	156 406	156 406
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 823	17 823
TOTAL		5 282	174 229	174 229
Prêts, autres immobilisations financières			11 839	11 839
TOTAL			11 839	11 839
TOTAL GENERAL		5 282	193 866	193 866

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 798			7 798
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	69 861	39 444	1 770	107 534
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 618	785		17 403
TOTAL	86 479	40 229	1 770	124 937
TOTAL GENERAL	94 276	40 229	1 770	132 735

GD NQ FA
CM

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	39 444				
Matériel de bureau informatique mobilier	785				
TOTAL	40 229				
TOTAL GENERAL	40 229				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	11 839	11 839	
Autres créances clients	55 833	55 833	
Personnel et comptes rattachés	166	166	
Impôts sur les bénéfices	64 821	64 821	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 982	33 982	
Divers état et autres collectivités publiques	165 673	165 673	
Débiteurs divers	1 753	1 753	
TOTAL	334 067	334 067	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	163 146	163 146		
Personnel et comptes rattachés	26 867	26 867		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 640	52 640		
Autres impôts taxes et assimilés	7 813	7 813		
Groupe et associés	108 005	108 005		
TOTAL	358 472	358 472		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	108 005			

Composition du capital social

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 12°)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts	15.2449	2 500			2 500

Evaluation des immobilisations corporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

GD NQ FA CM

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

Evaluation des amortissements

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes.

Catégorie	Mode	Durée
Brevets	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel de recherche	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Prototype	Linéaire	3 ans
	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 1°)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Evaluation des produits en cours

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 1°)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise.

Evaluation des créances et des dettes

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 5°)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

GD NQ FA
CM

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

Détail des charges à payer

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

	Montant
FNP PETIT EQUIP/CONSO	28 922
FNP HONORAIRES	3 851
NDF A PAYER	1 129
PROVISION CONGES PAYES	25 738
CHARGES SOCIALES/CP	10 810
PROV TAXE APPRENTISSAGE	1 842
PROV FORMATION CONTINUE	1 889
PROV TAXE PORFESSIONNELLE	4 082
Total	78 263

GD NQ FA
CM

AGREMENT DGFIP C5109-11002 — DGFIP N° 2065-2009

Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IMPÔT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012008	et clos le	31122008	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe (cocher la case)				ou réel normal (cocher la case correspondante)	

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE DE PALAISEAU SUD OUEST, 3 Rue Emile Zola, 91874 PALAISEAU CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A | IDENTIFICATION

CETH

Identification du destinataire :
Innov' Valley Entreprise
Bât D0 Route de Nozay
91461 MARCOUSSIS Cedex

Insp./IFU	N° dossier	N° Siret
651	315940	41359855800026

Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement :

Le téléphone : 01 69 63 68 65

B | ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Recherche développement en sciences physiques

Si vous avez changé d'activité, cochez la case : ☐

C | RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal ❶

Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 % :
Bénéfice imposable au taux de 15 % :
Déficit (report de la ligne XO du 2058-A ou 37Z du 2033-B) : 179 487

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % ❷ :
Résultat net de la concession de licences, d'établissement de brevets (taux de 15%) (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 59L du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre J) ❸ :
Plus-values à long terme imposables au taux de 16,5 % ❹ :
Autres plus-values imposables au taux de 16,5 % ❺ :
Plus-values à long terme imposables au taux de 0 % ❻ :
Plus-values exonérées art. 238 quindecies ❼ :

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art 44 sexies :
Jeunes entreprises innovantes :
Entreprises nouvelles art 44 septies :
Zones franches urbaines :
Zone franche Corse :
Pôle de compétitivité :
Sociétés d'investissements immobiliers cotées :
Autres dispositifs ❽ :
Bénéfice ou déficit exonéré ❾ (indiquer + ou - selon le cas) :
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % :

D | IMPUTATIONS (cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66 06 %) :

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou autre imprimé de remboursement :
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en colonne 1 du cadre VII de l'imprimé n° 2066 :

3. Crédits d'impôts et imputations

Crédit d'impôt en faveur de la recherche :
Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants :
Crédit d'impôt famille :
Réduction d'impôt en faveur du mécénat :
Crédit d'impôt pour investissement en Corse :
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage : 1 600
Autres imputations :

E | CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)

Recettes brutes soumises à la contribution 2,50 % :

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

Nom, adresse, téléphone, télécopie :
- du comptable et/ou du conseil * :
n° d'agrément du CGA :

AUDIT REVISION CONSEIL — 28 RUE JEAN ROSTAND
PARC CLUB ORSAY UNIVERSITE — 91893 ORSAY CEDEX
01 69 35 57 10 — 01 60 19 69 15

Visa et cachet du membre de l'ordre des experts comptables ou de l'association de gestion et de comptabilité **

A MARCOUSSIS le

Signature et qualité du déclarant : ETIEVANT CLAUDE Gérant

* Préciser dans le cadre s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : salarié ; N : non salarié)
** Lorsque la déclaration de résultat et la liasse fiscale d'un membre d'un centre de gestion agréé sont transmises via la procédure TDFC, la partie relative au visa doit comporter les informations suivantes : nom et n° SIRET du cabinet d'expertise comptable ou de l'association de gestion et de comptabilité.

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

GD NQ PA CM

AGREMENT DGFIP C5109,11002 — IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS — DGFiP N° 2065 bis 2009

Tous les exemplaires (article 223 du code général des impôts)

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise : SCETH

Date de clôture de l'exercice : 31122008

(Ne remplir que sur les exemplaires en couleur)

F | RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

(Voir renvois page 4)

1 Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts 10	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2 Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) 11		(c)	
3 Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4 Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus 12		(e)	
		(f)	
		(g)	
(A reporter par nature sur les lignes e à h)		(h)	
5 Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI 13		(i)	
6 Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7 Montant des revenus répartis 14		total (a à h)	

G | RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 44 à 45 ann. III au CGI)	Pour les SARL : nombre de parts appartenant à l'associé à la clôture de l'exercice ou à la date de sa sortie	Année au cours de laquelle ont été versées les sommes figurant dans les colonnes 3 et 4	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de fonctions dans la société				
				Montant des sommes versées			
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
M ETIEVANT CLAUDE 44 RUE SAINT CHARLES 78000 Versailles	1 990	2008					
Mlle ETIEVANT CATHERINE 18 RUE GRILLON VERT SAINT DENIS	135	2008					
M GERNOT ERIC 2C PLACE DE L'EUROPE 91310 Montlhéry	125	2008	42 900		1 270		
M PUYENCHET CHRISTOPHE 219 RUE TOLBIAC 75013 Paris	125	2008	33 612		1 717		
M DESCHAMPS ARNAUD 61 AVENUE DU 8 MAI 1945 91120 Palaiseau	125	2008	43 193		1 795		

GD NQ FA CA

AGREMENT DGFIP C5109-11002 — DGFiP N° 2065 ter 2009

Formulaire obligatoire (article 223 quinquies du code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise : LCE TECHNOLOGIES — (A ne remplir que sur les exemplaires n° 1 en continu)
Date de clôture de l'exercice : 31/12/2008

H | AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont elle a la jouissance ou qu'elle a prises en location. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques (marque et puissance)	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques (marque et puissance)	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre) :

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2008, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 1B ou 1C ; ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 2OC au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition de chèques vacances par les salariés	264 080
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

K | CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

L | RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A-1 U du C.G.I.)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :

Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n° 2058-A, ligne) :

- bénéfice ou déficit (indiquer « déficit » sous « 0 » selon le cas)
- plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 16,5 %
- Chiffre d'affaires HT
- plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %
- plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 %

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

N° SIRET

GD NQ FA CN

AGREEMENT DGFIP C5109.12002

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2067 2009

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2008 ou exercice du 01012008 au 31122008

Désignation de l'entreprise CETH

Adresse Innov' Valley Entreprise Bât. D0 Route de Nozay 91461 MARCOUSSIS Cedex

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	DESCHAMPS Arnaud Directeur Produits	61 Avenue du 8 mai 1945 91120 PALAISEAU
2	GERNOT Eric Ingénieur Chef de Projet	2 C Place de l'Europe 91310 MONTLHERY
3	MARTIN Cathetrine Responsable Adm.& Financ	5 Rue de Sion 91140 VILLEBON SUR YVETTE
4	AUPRETRE Fabien Chef de Projet	2 Allée Didier Daurat 94550 CHEVILLY LARUE
5	PUYENCHET Christophe Ingénieur d'études	219 Rue Tolbiac 75013 PARIS
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice ❼) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽) 8	9
1	43 193				43 193	1 795			44 988
2	42 900				42 900	1 270			44 170
3	40 300				40 300	1 844			42 144
4	40 300				40 300	1 239			41 539
5	33 612				33 612	1 717			35 329
6									
7									
8									
9									
10									
**	200 305				200 305	7 865			208 170

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 30 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	1 055
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	9 105
Total	10 160

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶)

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice 2008 (total col.9 + total col.10) ❿	218 330	- de l'exercice 2008 ❿	
- de l'exercice précédent ❿	21460377	- de l'exercice précédent ❿	29 368

Nom et qualité du signataire ETIEVANT CLAUDE Gérant

A MARCOUSSIS le

Signature :

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000059 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

AUDIT REVISION CONSEIL

GD NQ FA
CM

AGREMENT DGFIP C5109.10002

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2009

Désignation de l'entreprise CETH — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise Innov' Valley Entreprise 91461 MARCOUSSIS Cedex

Numéro SIRET * 4 1 3 5 9 8 5 5 8 0 0 0 2 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122008 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122007 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	7 798	016 7 798		
	Immobilisations corporelles *		028	174 229	030 124 937	49 292	17 669
	Immobilisations financières * (1)		040	11 839	042	11 839	11 839
	Total I (5)		044	193 866	048 132 735	61 131	29 508
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	77 935	052	77 935	99 571
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		1 331
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	55 833	070	55 833	34 357
		Autres * (3)	072	266 395	074	266 395	422 198
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	51 941	086	51 941	156 781
	Charges constatées d'avance *		092		094		1 324
	Total II		096	452 105	098	452 105	715 562
	Total général (I+II)		110	645 970	112 132 735	513 235	745 070

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 38 112	38 112
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 3 811	3 811
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134 305 449	49 102
	Résultat de l'exercice	136 (232 635)	256 347
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 114 738	347 372
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 40 026	54 026
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 163 146	177 078
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169 108 005)	172 195 326	166 594
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 398 498	397 698
	Total général (I + II + III)	180 513 235	745 070

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	75 363
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

AGREMENT DGFIP C5109.10002 (2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** **DGFiP N° 2033-B 2009**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : CETH — Néant [] *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31 12 2008 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2007 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens		215	214 167 564	259 790
	Production vendue : services *		217	218 128 455	22 599
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222 60 375	
	Production immobilisée *			224 56 392	
	Subventions d'exploitation reçues			226 386 354	669 849
	Autres produits			230 6 334	17 097
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232 805 474	969 335
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234 937	523
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238 105 732	133 859
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240 82 011	(37 680)
	Autres charges externes * (dont crédit bail mobilier / immobilier)			242 353 607	329 665
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle *)		243 4 082	244 13 497	12 008
	Rémunérations du personnel *			250 290 426	262 478
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252 114 323	105 346
	Dotations aux amortissements *			254 40 229	15 700
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262 5 705	6 456
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264 1 006 467	828 355
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 (200 994)	140 980
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280 95	98
	Produits exceptionnels (IV)			290 25 829	
	Charges financières (V)			294 905	232
	Charges exceptionnelles (VI)			300 3 512	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306 53 148	(115 501)
2 - BÉNÉFICE OU PERTE	**Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)**			310 (232 635)	256 347
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314 232 635
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324 53 148	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986	zones franches urbaines (44. octies et octies A) 987	zones franches Corse (44. décies) 988		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Pôle de compétitivité (44. undecies) 990		
	Divers* (dont Investissements outre-mer 344 ; créance due au report en arrière du déficit * 346)				350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	354 179 487
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	372 179 487

Primes et cotisations complémentaires facultatives 381 — Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* 380 — n° du centre de gestion agréé : 388

Montant de la T.V.A. collectée 374 62 416 — Effectif moyen du personnel* 376 9 dont apprentis : 1 handicapés : 0

Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) 378 69 166 — Montants des prélèvements personnels de marchandises* 399

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000059 en Euros. — Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable — AUDIT REVISION CONSEIL

AGREMENT DGFIP C5109.10002 (3) IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES DGFiP N° 2033-C 2009

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) Désignation de l'entreprise : CETH Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	7 798	412		414		416	7 798	7 798	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	86 325	442	75 363	444	5 282	446	156 406	156 406	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	17 823	472		474		476	17 823	17 823	
Immobilisations financières		480	11 839	482		484		486	11 839	11 839	
TOTAL		490	123 784	492	75 363	494	5 282	496	193 866	193 866	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles	500	7 798	502		504		506	7 798	
Immobilisations corporelles — Terrains	510		512		514		516		
Constructions	520		522		524		526		
Installations techniques matériel et outillage industriels	530	69 861	532	39 444	534	1 770	536	107 534	
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
Matériel de transport	550		552		554		556		
Autres immobilisations corporelles	560	16 618	562	785	564		566	17 403	
TOTAL	570	94 276	572	40 229	574	1 770	576	132 735	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(16,5, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 16,5 % ⑥	Long terme 15 % ou 16 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 16,5 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 16,5 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

QUADRATUS Informatique

AGREMENT DGFIP C5109.10002 ④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES
DÉFICITS REPORTABLES

DGFiP N° 2033-D 2009

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : CETH

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS dotations de l'exercice		DIMINUTIONS reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	179 487
Total des déficits restant à reporter	870	179 487

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

NQ FA

AGREMENT DGFIP C5109.10002 (6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2009

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXERCICE CLOS LE 31122008

N° SIRET 41359855800026

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CETH

ADRESSE (voie) Innov' Valley Entreprise Bât. D0 Route de Nozay

CODE POSTAL 91461 VILLE MARCOUSSIS Cedex

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) M | Nom patronymique ETIEVANT | Prénom(s) CLAUDE

Nom marital | % de détention 79.60 | Nb de parts ou actions 1 990

Naissance Date 090431 | N° Département 72 | Commune LE MANS | Pays FRANCE

Adresse N° 44 | Voie RUE SAINT CHARLES

Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

NQ FA

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2008 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2007 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	412 786.24	100.00	282 388.79	100.00	130 397.45	46.18
+ Ventes de marchandises						
Coût d'achat des marchandises vendues	937.40		523.40		414.00	79.10
MARGE COMMERCIALE	937.40		523.40		414.00	79.10
+ Production vendue	296 018.95	71.71	282 388.79	100.00	13 630.16	4.83
+ Production stockée ou déstockage	60 375.00	14.63			60 375.00	
+ Production immobilisée	56 392.29	13.66			56 392.29	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	412 786.24	100.00	282 388.79	100.00	130 397.45	46.18
- Matières premières, approvisionnements consommés	187 743.03	45.48	96 179.31	34.06	91 563.72	95.20
- Sous traitance directe	76 432.72	18.52	44 478.75	15.75	31 953.97	71.84
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	148 610.49	36.00	141 730.73	50.19	6 879.76	4.85
MARGE BRUTE GLOBALE	147 673.09	35.77	141 207.33	50.00	6 465.76	4.58
- Autres achats + charges externes	277 174.15	67.15	285 186.40	100.99	8 012.25-	2.81-
VALEUR AJOUTEE	129 501.06-	31.37-	143 979.07-	50.99-	14 478.01	10.06
+ Subventions d'exploitation	386 353.64	93.60	669 849.24	237.21	283 495.60-	42.32-
- Impôts, taxes et versements assimilés	13 497.04	3.27	12 007.65	4.25	1 489.39	12.40
- Salaires du personnel	290 425.77	70.36	262 478.23	92.95	27 947.54	10.65
Charges sociales du personnel	114 323.39	27.70	105 345.66	37.31	8 977.73	8.52
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	161 393.62-	39.10-	146 038.63-	51.72-	307 432.25-	210.51-
+ Autres produits de gestion courante	6 333.87	1.53	17 097.23	6.05	10 763.36-	62.95-
- Autres charges de gestion courante	5 705.15	1.38	6 456.12	2.29	750.97-	11.63-
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	40 228.77	9.75	15 699.81	5.56	24 528.96	156.24
- Dotations aux provisions						
RESULTAT D'EXPLOITATION	200 993.67-	48.69-	140 979.93-	49.92-	341 973.60-	242.57-
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	94.59	0.02	98.01	0.03	3.42-	3.49-
- Charges financières	905.18	0.22	231.76	0.08	673.42	290.57
RESULTAT COURANT	201 804.26-	48.89-	140 846.18-	49.88-	342 650.44-	243.35-
+ Produits exceptionnels	25 829.45	6.26			25 829.45	
- Charges exceptionnelles	3 511.73	0.85			3 511.73	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	22 317.72	5.41			22 317.72	
- Impôt sur les bénéfices	53 148.00	12.88	115 501.00-	40.90-	168 649.00	146.02
- Participation des salariés						
RESULTAT NET	232 634.54-	56.36-	256 347.18-	90.78-	489 981.72	190.75

NQ FA

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte 20500000 BREVET

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date	Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00001 000 BREVETS	7 317.55	050997	L 20,00	7 317.55		7 317.55		
Totaux compte : 20500000	7 317.55			7 317.55		7 317.55		

Compte 20510000 LOGICIELS

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date	Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00001 000 MS POWER POINT 2000	480.21	020301	L 100,00	480.21		480.21		
Totaux compte : 20510000	480.21			480.21		480.21		

Compte 21540000 MATERIEL DE RECHERCHE

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date	Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00001 000 MENBRANE SELECTIVE H2	2 640.42	090997	D 100,00	2 640.42		2 640.42		
00002 000 DEBIMETRE RESEK	638.00	060298	D 100,00	638.00		638.00		
00003 000 POMPE DOSEUSE BIOBLOCK	656.75	170498	D 100,00	656.75		656.75		
00004 000 DEBIMETRE RESEK	638.00	250598	D 100,00	638.00		638.00		
00005 000 VALCO VALVE 1/8" SIGMA-ALDRICH	414.66	270598	D 100,00	414.66		414.66		
00006 000 POMPE CADENCE BIOBLOCK	388.74	110698	D 100,00	388.74		388.74		
00007 000 ELECTROLYSEUR RUSSE	1 740.24	240898	D 100,00	1 740.24		1 740.24		
00008 000 HOTTE A SUSPENDRE+ACCESSOIRES	1 115.77	280999	D 100,00	1 115.77		1 115.77		
00009 000 DEBIMETRE+ACCESSOIRE	1 740.97	281099	D 100,00	1 740.97		1 740.97		
00010 000 1 ENCEINTE DN 40 CF PHYSIMECA	411.61	171299	D 100,00	411.61		411.61		
00011 000 VALCO VALVE 1/8 W BRACKETS	422.28	241299	D 100,00	422.28		422.28		
00012 000 REGULATEUR TEMPERATURE	549.12	291299	D 100,00	549.12		549.12		
00013 000 FISHER DEBIMETRE 0-10ML	930.55	110100	D 100,00	930.55		930.55		
00014 000 FISHER 2 REGULATEUR H2 0-10L/M	1 889.15	310100	D 100,00	1 889.15		1 889.15		
00015 000 FISHER REGULATEUR C02 0-10L/MIN	944.57	310100	D 100,00	944.57		944.57		
00016 000 MERCK RUBAN CHAUFFANT 2M	518.63	130300	D 100,00	518.63		518.63		
00017 000 MERCK INTEGRATEUR D7500	3 331.01	071101	L 25,00	3 331.01		3 331.01		
00018 000 UNTRUCTEC "Debitmetre"	707.00	270202	L 33,33	707.00		707.00		
00021 000 VARIAN MICRO GC	22 717.06	240204	L 33,33	22 717.06		22 717.06		
00022 000 SERV'INSTRUMENTATION DEBI	1 646.88	170504	L 33,33	1 646.88		1 646.88		
00026 000 PC CITY SAM Lap X30	2 484.58	170205	L 33,33	2 378.52	106.06	2 484.58		
00027 000 PC CITY HPK LAP Dv1160	1 718.06	190405	L 33,33	1 546.10	171.96	1 718.06		
00028 000 CDISCOUNT UNIKA PC	569.88	220605	L 33,33	479.60	90.28	569.88		
00029 000 AIR LIQUID. BIOSTAR EQUIP	7 385.43	050905	L 33,33	5 716.29	1 669.14	7 385.43		
00030 000 CAP ALPHA Extract° Hotte	4 620.00	300505	L 33,33	3 982.22	637.78	4 620.00		
00031 000 EQUIPELEC "Extracteur"	1 070.90	070605	L 33,33	916.12	154.78	1 070.90		
00032 000 DRAGERSAFETY "gaz"	1 723.50	051005	L 33,33	1 286.11	437.39	1 723.50		
00033 000 DRAGERSAFETY "Gaz"	4 234.13	050905	L 33,33	3 277.21	956.92	4 234.13		
00034 000 ATM.PAYS. Clot.Platef.Gaz	740.00	310705	L 33,33	596.73	143.27	740.00		
00035 000 CAP ALPHA Extract° Hotte	955.00	310505	L 33,33	823.16	131.84	955.00		

GD NQ FA CA

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte 21540000 MATERIEL DE RECHERCHE

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date		Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00036 000 MILLIPORE	3 000.00	151007	L	33,33	211.09	1 000.00	1 211.09	1 788.91	
00038 000 VP ELECTRONIQUE ALIM 30KW	17 640.00	300708	L	33,33		2 466.33	2 466.33	15 173.67	
00039 000 GENHY PRODUCTION IMMOBILISEE	56 392.29	010108	L	50,00		28 196.15	28 196.15	28 196.14	
00040 000 DEMA FRANCE PRESSE	1 331.00	010108	L	33,33		443.67	443.67	887.33	
Totaux compte : 21540000	147 906.18				65 254.56	36 605.57	101 860.13	46 046.05	

Compte 21540100 PROTOTYPE

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date		Taux	Amortisseements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00001 000 SCOOTER 450W	5 282.00	311206	L	33,33	1 765.38	4.89	1 770.27	3 511.73	
Cession (22 040,89)	5 282.00-						1 770.27-	3 511.73-	010108
00002 000 SCOOTER 1500W	8 500.00	311206	L	33,33	2 840.92	2 833.33	5 674.25	2 825.75	
Totaux compte : 21540100	8 500.00				4 606.30	2 838.22	5 674.25	2 825.75	

Compte 21830000 MATERIEL DE BUREAU

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date		Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00001 000 IMPRIMANTE STYLUS COLOR 900	426.70	080699	D	25,00	426.70		426.70		
00002 000 PC PENTIUM III 500MHZ	1 652.22	311299	D	25,00	1 652.07		1 652.07	0.15	
00003 000 2 PC PENTIUM III 500 MHZ	3 304.44	311299	D	25,00	3 304.44		3 304.44		
Date de mise en service 01/01/2000									
00004 000 PC CITY "Ordinateur	2 740.93	150402	L	33,33	2 740.93		2 740.93		
00005 000 JPG "Imp. Canon 2410"	1 305.90	101203	L	33,33	1 305.90		1 305.90		
00010 000 DELL ORDINATEUR	1 053.16	080404	L	33,33	1 053.16		1 053.16		
00011 000 GROSBILL PORTABLE TOSHIBA	1 367.71	090104	L	33,33	1 367.71		1 367.71		
00012 000 GROSBILL MICRO PORTABLE A	1 669.09	200204	L	33,33	1 669.09		1 669.09		
00013 000 GROSBILL MICRO PC PORTABL	1 947.64	050304	L	33,33	1 947.64		1 947.64		
00019 000 PC CITY	1 003.40	230106	L	33,33	648.43	334.47	982.90	20.50	
00020 000 PC CITY PC ERIC	1 351.53	201106	L	33,33	501.76	450.51	952.27	399.26	
Totaux compte : 21830000	17 822.72				16 617.83	784.98	17 402.81	419.91	

Compte 27510000 DEPOT LOCAUX MARCOUSSIS

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date		Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00002 000 CCI Essonne DEPOT GARANTI	11 838.86	070907	N	33,33				11 838.86	
Date de mise en service 01/01/1900									
Totaux compte : 27510000	11 838.86							11 838.86	

GD NQ FA CM

CETH
91461 MARCOUSSIS Cedex

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Récapitulatif général

Valeur brute Lmobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
123 784.23		75 363.29		75 363.29	5 282.00		5 282.00	193 865.52

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortie de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
94 276.45	40 228.77			40 228.77	1 770.27	132 734.95		

POUR COPIE AUTHENTIQUE

Etablie sur quarante-huit pages conformément à l'original sur lequel est une Mention indiquant le nombre de renvois en fin d'acte, le nombre de barres dans les blancs, de lignes entières, de chiffres et de mots rayés nuls.

Obtenue par tireuse xérographique "CANON IR 5055N" agréée.

Délivrée par Maître Frédéric NICOLAS, Membre de la Société Civile Professionnelle " Frédéric NICOLAS et Isabelle POUPON-NICOLAS" notaires associés titulaire d'un Office Notarial à VERSAILLES (Yvelines) 20 avenue de l'Europe.

A VERSAILLES,
Le 26 Août 2009

